

Bulletin Municipal n° 58

CHAUSSENAC



DECEMBRE 2017

EDITORIAL

Communication, finances, petites communes : réflexions sur leurs évolutions.



Les quelques années d'expérience et de pratique municipales ont au moins l'avantage de m'aider à mesurer les évolutions touchant notre environnement quotidien. Je m'attacherai à celles que l'on peut constater dans notre ruralité et dans la vie municipale.

- **Numérisation** des documents, signature électronique, correspondance par mail via internet ont modifié totalement nos modes de communication. Les relations humaines s'en trouvent modifiées. Combien de fois peut-on entendre : « si vous avez une question, envoyez-moi un mail... » nous laissant parfois l'impression de lancer une bouteille à la mer et craindre que le destinataire ne soit pas le bon... Pour confirmer tout cela, l'établissement de cartes d'identité ou d'une carte grise ne peut se faire maintenant que par voie informatique. Les factures des fournisseurs seront bientôt établies et transmises que par internet... et bientôt le paiement ?

- Il faut reconnaître que les communes rurales ont bénéficié depuis de nombreuses années des **aides de l'État pour fonctionner et investir**. Rappelons par exemple qu'à Chaussenac, en 2010 le produit des impôts locaux (TH, FB, FNB) s'élevait à 59 800 € alors que les aides de l'État (DGF, DSR et DNP) s'élevaient à 102 956 € (représentant 342 € par habitant). Depuis 2014, nous assistons au contraire à un désengagement de l'État, surtout pour la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) afin de "contribuer au redressement des finances publiques...". Ce désengagement a été légèrement réduit grâce à la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) et aux dotations de péréquation (DNP). Malgré cela la dotation par habitant est tombée à 314 € par habitant, soit 8 % de moins en 7 ans ! Ces baisses ne pourront pas être compensées par l'augmentation des impôts locaux surtout dans les communes dont le nombre de contribuables baisse. Un des leviers de l'aménagement du territoire passe par les incitations financières de l'État en direction des territoires ruraux... Le développement urbain ne serait-il pas la seule orientation actuelle de nos gouvernements et des décideurs économiques ? et tout cela, sans l'avouer clairement.

L'avenir des communes mérite aussi d'être examiné. La perte obligatoire des compétences pour gérer les services de l'eau potable et l'assainissement au bénéfice de l'intercommunalité n'est pas chose anodine... Il se peut qu'on perde bientôt la compétence urbanisme et la délivrance de permis de construire. A terme, l'action municipale serait réduite à la tenue de l'état civil, à l'entretien de la voirie communale et à la gestion des cimetières !

Loin est mon intention d'établir un tableau pessimiste de la situation. Il me paraît au contraire important de mesurer ces évolutions et d'en prendre conscience pour concentrer notre énergie sur la proximité, la relation avec les habitants, se donner le courage pour exprimer notre désaccord sur les décisions inappropriées, qui nous sont imposées...

En espérant que la version papier de ce bulletin municipal reste d'actualité et vous agréée...

Recevez nos souhaits pour 2018 à vous, votre famille et vos proches.

Jacques KLEM
Maire



2017 – année d'élection...

Élections présidentielles :

1er tour : inscrits : 189

votants : 156
exprimés : 153

DUPONT-AIGNAN Nicolas	4	-	2,6%
LE PEN Marine	39	-	25,5%
MACRON Emmanuel	35	-	22,9%
HAMON Benoît	5	-	3,2%
ARTHAUD Nathalie	1	-	0,6%
POUTOU Philippe	3	-	1,9%
CHEMINADE Jacques	0	-	0,0 %
LASSALE Jean	11	-	7,1%
MELANCHON Jean-Luc	27	-	17,6%
ASSELINEAU François	0	-	0,0 %
FILLON François	28	-	18,3%

2ème tour inscrits : 189

votants : 161 (85%)
exprimés : 137

MACRON Emmanuel	83
(60,58% par rapport aux exprimés)	
LE PEN Marine	54
((39,42%))	
blanc ou nuls :	19
(11,8% par rapport aux votants)	

* * * * *

Élections législatives :

1er tour : inscrits : 187

votants : 133 (71%)
exprimés : 131

MAILLARD Emmanuel	1	-	0,7%
PERRY Bernadette	0	-	0,0 %
ROUSSET Philippe	0	-	0,0 %
LACROIX Gilles (FN)	15	-	11,2%
BONY Jean-Yves (LR)	54	-	40,6%%
DUCAMP Anne	1	-	0,7%
PETITJEAN Marc (PS)	6	-	4,5%
BRUGIERE Elise	2	-	1,4%
DUMAS Jérôme	2	-	1,4%
ROCHES Patricia (LRM)	16	-	12,0%
BOISSET François (PCF)	13	-	9,8%
JARLIER Pierre (divers droite)	21	-	15,7%

2ème tour inscrits : 187

votants : 129
exprimés : 115

J-Y BONY (LR)	63
(54,78 %)	
Patricia ROCHES (LRM)	52
(45,22 %)	

Pour la circonscription :
J-Y BONY (LR) élu avec 55,76 %
Patricia ROCHES (LRM) 44,24 %

* * * * *

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes souhaitant se faire radier ou s'inscrire, si ce n'est déjà fait, doivent se présenter au secrétariat de mairie dès maintenant et avant le 30 décembre 2017.

ETAT CIVIL 2017...

Mention de décès et transcription

- le 24 mars à Le Port Marly (78) : Françoise GINESTE veuve De La Rocque de Séverac née en 1932
- 13 avril à Mauriac (15) : André JOUGOUNOUX
- le 05 mai à Mauriac (15) : Germain Michel ESCURE né 1928
- le 18 mai à Aurillac (15) : André LAYGUES, né en 1951
- le 22 juin à Paris XII (75) : Jeanne Marie Louise Firmina CHEYMOL, épouse MARTIN née en 1926
- 1er août : Renée Maria FREYSSAC épouse PICARONNY née en 1933
- 12 octobre à Aurillac (15) : Pierre Marie Robert BARRY né en 1935
- 17 octobre à Mauriac (15) : Jeannine Virginie RIVES veuve CABANES née en 1939



Naissance

17 septembre 2017 : Enzo REYT fils de Florent et de Lætitia BESSE

* * * * *

AGENDA depuis le 1^{er} janvier 2017

- 8 janvier vœux de la municipalité
- 13 janvier réunion, transfert service de l'eau, en présence de François DESCOEUR, président du Syndicat des Eaux de Mauriac
- 14 janvier assemblée générale du Club Inter-Ages
- 19 janvier cérémonie des vœux à la Sous-Préfecture de Mauriac. *J. KLEM*
- 1 février réunion CNFPT Clermont Fd. *J. KLEM*
- 17 février visite d'information, champ d'éolienne à Saint Saury, par les conseillers municipaux
- 27 février Comité départemental de présence postale, Aurillac. *J. KLEM*
- 1 et 2 mars ANEM (élus de la montagne) à Paris. *J. KLEM*
- 7 mars bilan activités « gendarmerie » Mauriac. *A. CHARLES*
- 9 mars conseil communautaire. *J. KLEM*
- 10 mars réunion Comice. *S. LAC et JM. DELBOS*
- 13 mars conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique , Aurillac. *J. KLEM*
- 19 mars cérémonie, fin guerre d'Algérie, FNACA. *J. KLEM*
- 20 mars** **CONSEIL MUNICIPAL**
réunion à la Communauté de Communes : projets de développement. *J. KLEM et A. COUSTEIX*
- 10 avril** **CONSEIL MUNICIPAL**
- 12 avril commission patrimoine Communauté de Communes. *A. CHARLES*
- 15 avril conférence, bibliothèque « Abbé Pierre » avec M. Soustre
- 23 avril et
- 7 mai élections présidentielles
- 8 mai cérémonie au monument
- 16 mai commission communale des impôts
- 29 mai** **CONSEIL MUNICIPAL**

- 8 mai cérémonie au monument
 16 mai commission communale des impôts
29 mai CONSEIL MUNICIPAL
 9 juin assemblée générale USC. *J. KLEM*
 10 juin voyage Club Inter-Ages
 14 juin réunion syndicat d'électrification. *C. LECURE*
 27 juin conseil d'administration, Centre de Gestion, Aurillac. *J. KLEM*
 29 juin comité directeur ANEM à Paris (élus de la montagne). *J. KLEM*
 1 juillet soirée théâtre organisée par l'Association du Patrimoine
10 juillet CONSEIL MUNICIPAL
 11 juillet Tour du Cantal pédestre. *Bernard LAVERGNE*



- 14 juillet Fête nationale, cérémonie au monument aux morts
 29 juillet au 6 août QUOI DE NEUF ? 3 expos photos
 5-6 août Fête patronale organisée par le Comité des Fêtes



- 12 août assemblée générale de l'Association du Patrimoine
 13 août kermesse, Club Inter-Ages
 21 sept. étude intercommunale « eau-assainissement ». *A. CHARLES*
 19 oct. conseil communautaire, Salers. *JM. DELBOS*
 11 nov. cérémonie au monument aux morts
13 nov. CONSEIL MUNICIPAL
 14 nov. réunion « Internet et haut débit », Salers. *A. CHARLES*
 16 nov. réunion syndicat des eaux de Mauriac. *J. KLEM et JM. DELBOS*
 18 nov. Sainte Barbe des pompiers à Pléaux. *A. CHARLES*
 21-23 nov. CONGRES DES MAIRES à Paris. *J. KLEM*

Bulletin communal semestriel d'information
 Nombre de tirage : 350
 Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
 Mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
 Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel,
 Véronique Lescure
Imprimerie : I2S – 15000 AURILLAC

Travaux engagés ou réalisés par la municipalité :

Bâtiment de la mairie et salle des fêtes :

Nous avons opté pour l'amélioration, la restauration et l'isolation thermique du bâtiment existant, tout en se conformant aux obligations en matière d'accessibilité pour les handicapés.

Le toit a été entièrement restauré. Puis on a procédé à l'isolation thermique par le plancher du grenier. Le ravalement de la façade a été réalisé sur l'enduit existant datant d'au moins 50 ans ! la signalétique et le panneau d'affichage changés.

La dernière étape sera la finition des travaux de peinture sur l'estrade, les murs et plafond de la salle des fêtes, et l'aménagement du bar.

L'ensemble de ces travaux a coûté au maximum 35 000 € , somme éloignée par rapport à l'aménagement d'une nouvelle mairie. Nb : ces travaux se sont étalés sur 3 ans (2016-2017-2018) et ont bénéficié de subventions. On ne connaît pas à ce jour l'avenir de nos communs... avec la perte de compétences (eau, assainissement, peut-être de l'urbanisme ?) et démographie en baisse ou en stagnation (hélas).



Hameau d'Escladines :

- la première tranche est terminée avec la réalisation du revêtement de la voirie, y compris pour accéder au poste d'assainissement collectif.
- la deuxième tranche : changement de réseau d'eau et revêtement de la voirie sera fait (espérons-le) d'ici la fin de l'année ou printemps 2018.

Réfection du mur du cimetière (côté nord) : probablement début 2018.

Achat du tracteur et épareuse :

L'achat d'un nouveau tracteur était devenu une nécessité, il en était de même pour l'épareuse.

Après consultation de 4 concessionnaires, compte tenu des prix de reprise de l'ancien tracteur, des références techniques des équipements proposés et aux prix.

Le choix s'est fait pour :

- un tracteur : 29 000 € HT (reprise de tracteur précédent compris) (Établissement PAGES)
- une épareuse : 10 500 € HT.(Défi-Mat)

Le financement s'établit comme suit :

- prêt sur 7 ans (taux 1,1 %) sur le montant hors taxe du tracteur,
- autofinancement sur budget de la commune : TVA du tracteur et achat d'épareuse.

A noter : le conseil municipal a décidé de mettre en place, le dépôt d'une caution de 300 €, lors de la location de la salle des fêtes, un inventaire des équipements sera établi en début et fin de location.

Service de l'eau et assainissement



Nous avons procédé à la facturation de ce service au titre de l'année 2016-2017 :

- 284 factures établies,
- les 29 456 mètres cube consommés représentent 43 455,38 € de facturation,
- pour l'assainissement collectif dans le bourg la redevance s'élève au total à 4 766 €.

Le toit du château d'eau a du être changé cet automne.

Il nous paraît important de rappeler que compte tenu du transfert obligatoire des services de l'eau et de l'assainissement à l'échelle intercommunale, les prochaines factures d'eau seront établies par le Syndicat des Eaux de Mauriac, et pour l'assainissement probablement par la Communauté de Communes du Pays de Salers.

A NOTER :

Une réunion publique ouverte à toutes et tous se tiendra le **SAMEDI 20 JANVIER 2018 (10h30)** à la salle des fêtes afin de vous informer au mieux sur ces transferts de gestion intercommunal.

Cimetière communal

La municipalité a décidé de lancer la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon.

Un premier repérage des concessions vacantes va être fait début 2018. Ont été chargés de suivre ce dossier : Jean-Marc DELBOS, Christine LEBRETON et Monsieur le Maire.

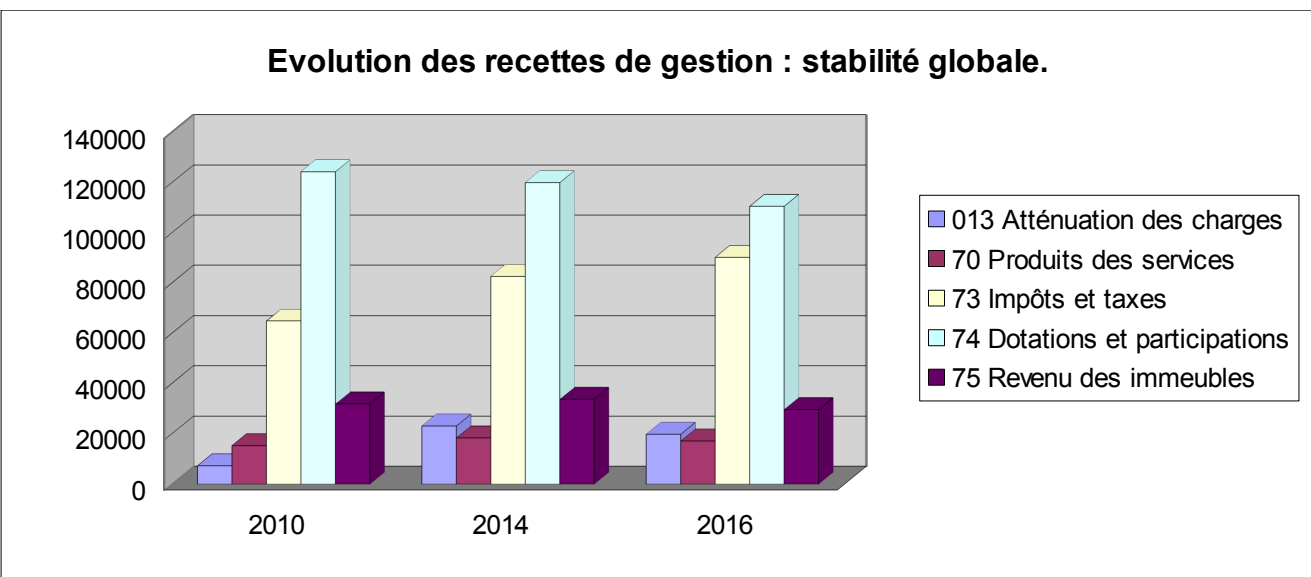
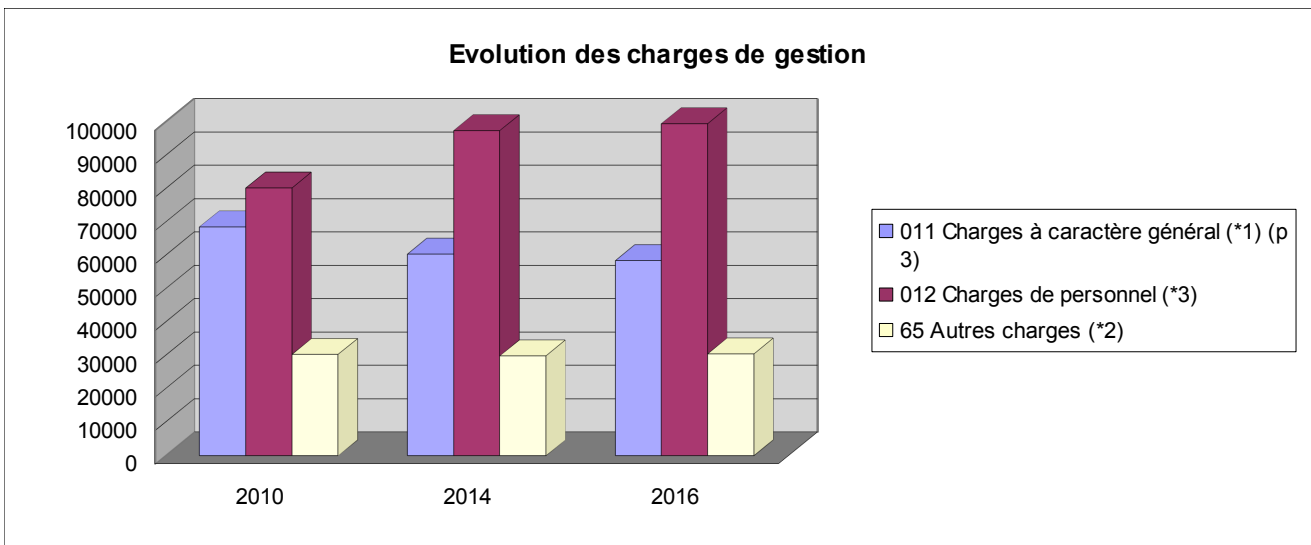
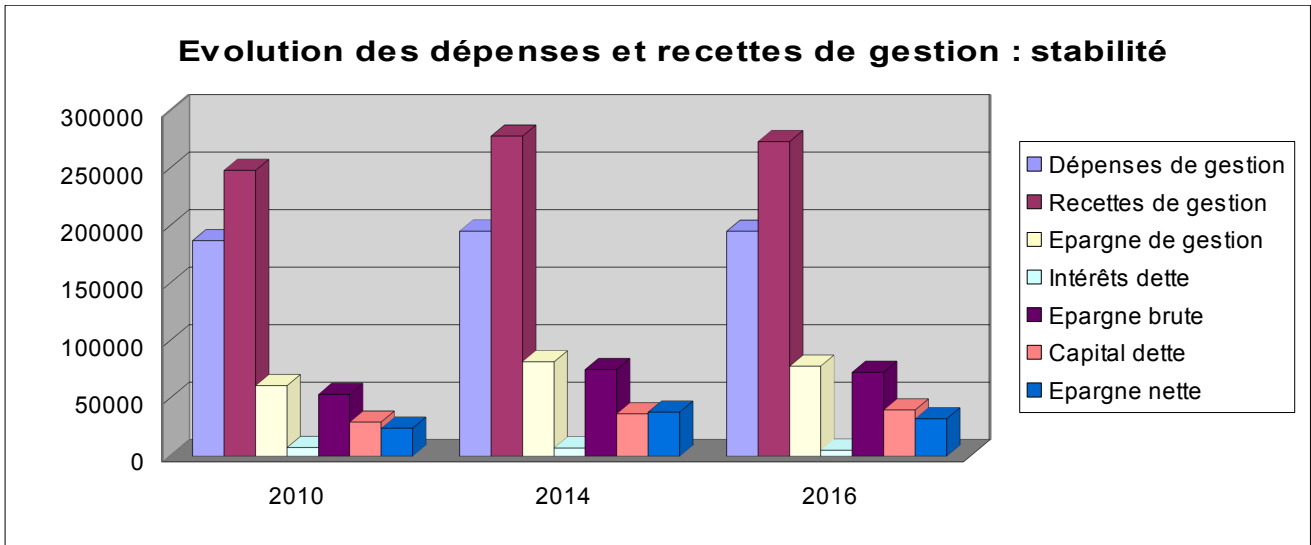
La municipalité ferait installer éventuellement des cases de columbarium, aussi on souhaiterait au préalable connaître les personnes intéressées.

Nb. : un jardin des souvenirs sera prochainement aménagé.



Évolution du budget municipal entre 2010 et 2016

Source : comptes administratifs



EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE GESTION

FONCTIONNEMENT

	2010	2014	2016
Dépenses de gestion	187 400	195 811	195 576
Recettes de gestion	248 816	278 279	273 767
Épargne de gestion	61 416	82 468	78 191
Intérêts dette	7 500	7 205	5 240
Épargne brute	53 916	75 263	72 951
Capital dette	29 500	36 891	40 200
Épargne nette	24 416	38 372	32 751

Remarques :

- l'endettement (intérêt + capital) est maîtrisé.
- l'épargne nette (30 000 € en moyenne) permet d'autofinancer en partie les investissements.

EVOLUTION DES CHARGES DE GESTION : maîtrisée.

	2010	2014	2016
011 Charges à caractère général (*1)	68 700	60 502	58 532
012 Charges de personnel (*3)	80 300	97 608	99 680
65 Autres charges (*2)	30 400	29 940	30 536

*1 : eau, éclairage public, gaz, fuel, carburant, fournitures administratives, fournitures entretien (bâtiments, voirie, véhicule), maintenance, assurances, revues, bulletin municipal, cérémonies, affranchissement, téléphone et internet ...

*2 : service incendie, transport scolaire, subventions CCAS et aux associations ...

*3 : une partie de ces charges est compensée par un remboursement assurance (cf : longue maladie de Marie-Laure Jougounoux...)

EVOLUTION DES RECETTES DE GESTION : stabilité globale.

	2010	2014	2016
013 Atténuation des charges	7 300	23 183	19 885
70 Produits des services	15 300	18 362	17 155
73 Impôts et taxes	64 900	82 735	90 230
74 Dotations et participations	124 416	120 097	110 506
75 Revenu des immeubles	31 900	33 703	29 643

Remarque : la baisse des dotations (État) en partie compensée par l'augmentation des impôts locaux (taux) et amélioration des habitats (entraînant l'augmentation de la base TH).

Taux des impôts locaux à Chaussejac

2015

Taxe Habitation : 9,2 – Foncier Non Bâti : 77,90 – Foncier Bâti : 14,43

2016

Taxe Habitation : 9,81 – Foncier Non Bâti : 79,46 – Foncier Bâti : 14,72

2017

Taxe Habitation : 10,10 – Foncier Non Bâti : 81,84 – Foncier Bâti : 15,16

Finances communales (suite)

Le bilan de santé de la commune ... grâce à l'analyse financière :

◇ Quelques chiffres et ratios permettent de caractériser les finances communales et de les comparer aussi aux chiffres des communes cantaliennes de la même strate de population (*).

Montant en € par habitant

	Chausсенac	* moyenne des autres communes
A. Produits de fonctionnement	1 101,00 €	1 258,00 €
dont impôts locaux	295,00 €	328,00 €
dont DGF	429,00 €	424,00 €
B. Charges de fonctionnement	776,00 €	940,00 €
dont le personnel	339,00 €	299,00 €
dont charges financières (intérêts des emprunts)	26,00 €	29,00 €
Capacité d'autofinancement = A - B	325,00 €	368,00 €
Dette : en cours au 31-12-2016	905,00 €	751,00 €
annuité	187,00 €	120,00 €

A noter que les impôts locaux représentant 27 % des recettes de fonctionnement, alors que les dotations de l'État représentent 44,9 %. Les intérêts représentent seulement 3,34 % des charges de fonctionnement.

◇ Environnement socio-économique de la commune :

- 55 % des foyers ne sont pas imposables ;
- on compte 176 logements dont 37 % en résidence secondaire ;
- les bases foncières en € par habitant sont seulement de 120 € alors qu'elles sont de 132 € dans les autres communes.

◇ Taux d'imposition :

TH = 21,64 à Chausсенac : autres communes : 20,89
Foncier = 88,27 à Chausсенac : autres communes : 88,71
FNB = 15,88 à Chausсенac : autres communes : 15,82

source : services fiscaux 2016

Diverses informations : d'ici et d'ailleurs

Éclairage public :

- les frais d'entretien et de maintenance pour l'année 2016 se sont élevés à 1 764 € (subventionnés à 25% par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal) y compris la pose et dépose des guirlandes de Noël (810 € !)
- le changement total des lampes d'éclairage public par des ampoules "économes" a eu un coût partagé par le Syndicat d'Électrification, la Communauté de Communes et les communes.

Pour Chaussenac, la participation s'élève à 5 200 € (25%) .

Exercices militaires

Notre commune a accueilli pendant 4 jours (mai 2017) des militaires de la base aérienne de St Dizier pour des manœuvres (défense aérienne-radar...).
Ils ont stationné sur un chemin rural situé entre Cheyssiol et Bellevue.

Lorsque les "mails" remplacent les lettres.

Le phénomène ne fait que s'accroître..., la mairie reçoit quotidiennement en moyenne une trentaine de mail, sur sa boîte internet... alors que les courriers par envoi postal ne font que décroître.

Augmentation des tarifs de timbres Poste :...

+4,6% en moyenne au 1^{er} janvier 2018...pas fait pour encourager le courrier !

Site internet de la commune : actualisé.

Après quelques mois de repos... nous avons (Isabelle et le Maire) mis à jour plusieurs informations municipales sur le site, il en est de même pour le monde associatif et la galerie "photos" qui s'est enrichie :

www.chausсенac.fr

PLEAUX : Cité de caractère.

La commune de Pléaux vient de rejoindre le réseau "Petites Cités de caractère" reconnaissant ainsi sa dimension "Patrimoine historique et touristique".

L'AMBROISIE : danger.

Cette plante reconnue comme dangereuse doit être repérée sur tout le territoire français. En conséquence sa présence doit être signalée, pour engager ensuite sa destruction...Le pollen d'ambrosie est responsable d'allergies sévères (asthme, conjonctivite, rhinite, ...). Elle ressemble à l'armoise, mais se distingue par ses tiges velues et ses feuilles très découpées...

A signaler en mairie...

La Fédération Nationale des Communes forestières souhaite promouvoir le "**bois local**", en encourageant les relations entre les entreprises, les fournisseurs de bois.

Les 5 "C " : Collecter, Classer, Conserver, Communiquer, Contrôler : c'est ainsi dire la devise de l'archivage des documents municipaux... que nous venons d'engager... après avoir aménagé le grenier de la mairie. La tâche est importante, car il nous faut "trier" de nombreux documents accumulés depuis... parfois...1830 !!

Économie – Démographie et les services publics

Service des domaines quitte Aurillac !

La direction des finances publiques vient de décider de transférer le service des domaines à Clermont... et cela à compter du 1^{er} septembre 2018 !

Nouveau contact : Pôle évaluation domaniale, 7 rue Gilbert Morel 63033 Clermont-Ferrand cedex. dlfipf63.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Organisation des Services "Incendie et Secours" : la couverture opérationnelle du département n'a pas évolué depuis l'an 2000 : on recensait alors une cinquantaine de centres de secours .

Aujourd'hui, la réponse opérationnelle est assurée par 37 unités, qui doivent garantir, en tout temps, une réponse de proximité. De nombreux centres manquent souvent de pompiers volontaires...

Maintien du service "Urgence SMUR" de Mauriac : plus que jamais à maintenir...on peut rappeler son activité : en 2016 : 8 955 passages urgences et 460 sorties SMUR.

Un livret sur les services public : l'Union départementale de la CGT du Cantal a réalisé un livret qui dresse l'évolution des services publics dans notre département... Le tableau se veut réaliste en s'appuyant sur des chiffres concrets...(éducation nationale, finances publiques, protection sociale, énergie, santé publique...) pas seulement un constat mais un argumentaire pour que « demain soit meilleur qu'aujourd'hui » ...

à consulter sur : www.cgt15.fr ou tél : 04-71-48-27-89.

Démographie et économie : un impact indéniable.

La nouvelle baisse de population annoncée dans le département du Cantal vient contrebalancer les premiers soubresauts de la reprise économique. En effet, si certains secteurs semblent repartir de l'avant, la déprise démographique pèse dans le développement des entreprises qui peine à recruter pour faire face à leurs nouveaux marchés.

Quelques chiffres de la CAF (15) : elle compte 21 991 allocataires, 10 665 sont bénéficiaires d'une aide au logement, 1 918 touchent le RSA (Revenu de Solidarité Active),...

Couverture internet : lorsque les pourcentages méritent d'être interprétés ! Les opérateurs (Orange, SFR, Free,...) disent couvrir 97 % de la population ! Mais on oublie de dire que 97 % de la population, c'est 50 % du territoire... Naturellement les 50 % restants sont des zones rurales...

Relations détériorées entre l'État et les collectivités : voir le communiqué de l'Association des Maires de France (AMF) de cet automne :

Avant le 100^{ème} Congrès, l'AMF « *s'inquiète de multiples annonces qui remettent en cause les principes constitutionnels de la République décentralisée garantissant la libre administration et l'autonomie financière des collectivités territoriales* ». Plusieurs réformes annoncées sont « *préoccupantes* » comme la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers et la réduction des dotations locales à hauteur de 13 milliards d'euros, « *ce qui pourrait engendrer de graves conséquences sur les territoires, et notamment sur les services aux habitants et les investissements publics locaux. Sans oublier les ponctions indues sur les ressources des agences de l'eau, le financement incertain des activités péri-scolaire et du logement social* », souligne l'AMF. Elle « *s'alarme de la stigmatisation récurrente des élus locaux qui ne peut que nourrir populisme et démagogie* », en réponse aux débats sur le nombre, le coût et le « clientélisme » des élus locaux suscités par le gouvernement et le chef de l'État.

Congrès des maires : celui de 2017 était le centième

Il a rassemblé près de 15 000 élus venus de la métropole et d'outre mer. Voici quelques extraits d'interventions :

- André LAIGNEL, Vice Président AMF :
« Je vais en quelques mots faire la météo des maires. Un été calamiteux, et pourtant, il avait plutôt bien commencé à l'annonce de la réunion de la Conférence nationale des territoires. ... Malheureusement dès sa réunion, nous apprenons en cours de séance que la demande qui nous est faite de réduction de nos dépenses n'est plus de 10 milliards, ce qui n'avait déjà pas notre agrément, mais de 13 milliards. ... Nous voulons des engagements clairs : respecter la libre administration, garantir les moyens, améliorer la péréquation, alléger les normes et les contraintes. C'est sur ces bases qu'un dialogue fructueux peut s'engager. ... »
- François BAROIN, Président « Association des Maires de France » :
« Oui, le Président de la République, oui, l'État, comme le font les français, doivent faire confiance aux communes pour définir leur liberté, leur esprit de responsabilité et, au fond, la capacité d'avancer et de transformer le pays. ... On ne peut pas non plus, on ne peut plus accepter ces discours inspirés – je le dis très franchement – par des « think tanks » ultralibéraux qui expliquent qu'au fond, on coûte cher, on a embauché, les courbes d'augmentation des dépenses de fonctionnement ont exposé. ... Sauf que, je le rappelle également, et nous le dirons au Président de la République jeudi, les gens qui vivent dans ces territoires, dans ces communes rurales, d'abord ils incarnent la France dans cet enracinement, dans ce qu'il a de plus beau, mais ils payent des impôts et ils ont droit au même service public, à la même politique d'accompagnement de la part de l'État, à la même lutte contre le désert médical, au même financement des infrastructures des voies de communication pour désenclaver ces territoires, à la même couverture du numérique pour faire en sorte que les populations restent, à la même préservation des services publics pour faire en sorte que les familles puissent s'installer. »
- Le Président de la République : Emmanuel MACRON a tenté de rassurer les nombreux élus présents au congrès le jeudi 23 novembre. Il s'est engagé à ce que l'État compense à l'euro près la perte des recettes provenant de la Taxe d'habitation sans préciser s'il y aurait une actualisation dans les années suivantes. Il s'agit à mon avis, d'une perte d'autonomie financière des communes. Il confirme sa volonté de faire contribuer les collectivités aux efforts financiers, sans pourtant, évoquer le rôle de celle-ci dans l'investissement local. Il s'engagera à ce que la gestion de l'eau et de l'assainissement soit seulement une compétence optionnelle pour les intercommunalités. Je ne peux regretter une fois de plus que la problématique « aménagement du territoire » ne soit pas évoquée...
L'ambiance morose ne fut pas dissipée.

J. K.

Élections présidentielles et législatives :

Abstention record : 51,3 % au 1^{er} tour, 57,3 % au 2^{ième} tour !!! Les départements ruraux se distinguent encore par leur civisme (Cantal, Creuse, Lozère) où l'abstention est inférieure à 50 %.

Plus de 100 emplois en CDI sont disponibles aujourd'hui dans le Cantal.

Reste maintenant à faire venir les candidats potentiels et à les former pour pourvoir ces postes.

Source : magazine CCI 15

En vrac... à lire... et sujets de réflexion

♦ AOP Cantal (Appellation d'Origine Protégée) : une émission télévisée récente a eu le mérite de poser des questions de fond sur le contenu et la pertinence du cahier des charges de l'AOP Cantal.

Est-ce lié que le lait AOP Comté est payé actuellement 58 ct/litre ... et le Cantal 34 à 37 ct/litre ?

♦ A l'occasion du Sommet de l'élevage, le journal « Terres d'élevage » a publié un article indiquant que le bilan carbone des vaches du Cantal est deux fois inférieur à celui des vaches bretonnes. Une des explications est la part importante de l'alimentation fourragère au lieu de celle basée sur des modes de culture intensif avec maïs.

♦ Des nouvelles de l'Intercommunalité « Pays de Salers » : domaine économique.

- l'hôtel d'entreprises (aux 4 Routes) est en voie de finition (composé de 4 modules) : coût 1,56 millions d'euros dont 0,89 millions d'euros de subventions,
- installation d'une distillerie Couderc : 1,3 millions d'euros (en crédit bail),
- réhabilitation de 2 caves à la Laiterie de Saint Bonnet,
- l'Office de Tourisme bénéficie d'une subvention annuelle de 235 000 € de la Communauté de Communes auxquels il faut ajouter les 63 000 € du produit des taxes de séjour,
- études pour l'aménagement de la plage de Longayroux, construction d'une halle économique à Salers,
- Col de Légal : construction d'un bâtiment : 2,18 millions d'euros.



Le territoire à l'heure du très haut débit

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Salers un important programme soutenu par le Conseil Régional et le Conseil Départemental a été mis en place. Il se déroule en 3 phases de 4 ans (2013-2017, 2017-2021 et 2021-2025). De nombreux travaux sont en cours ou déjà réalisés : le débit a beaucoup progressé et devrait atteindre entre 8 et 20 mégabits fin 2017.

Pour tester l'éligibilité de votre ligne rendez-vous sur : www.auvergneshautdebit.fr

Cliquez sur l'onglet « Testez l'éligibilité de votre ligne », trois hypothèses :

1. soit vous pouvez bénéficier de la montée en débit ADSL ;
2. soit vous êtes éligible à la technologie Wifi Max (pas encore en service sur la commune) ;
3. si vous n'avez pas d'accès à l'une ou l'autre des 2 options, une solution par parabole peut être étudiée et prise en charge grâce à l'aide financière du Conseil Départemental (voir information sur le site).

A savoir actuellement : si votre maison est près du central téléphonique (Ally) plus le débit sera élevée, plus votre maison est loin plus le débit sera bas (cette perte est due au transport par câble cuivre) d'où la mise en place de la fibre optique sur tout le territoire.

Il va falloir attendre encore quelques temps ... mais tout est mis en place pour cette réalisation coûteuse.

Toutes les informations sur : www.auvergneshautdebit.fr

A.C.



AGRICULTURE

Chevaux lourds :

Le concours départemental des pouliches et poulinières lourdes s'est déroulé à Mauriac, en octobre dernier. Sur le parc des Rédines, en un samedi automnal ensoleillé, on pouvait "admirer" 234 animaux de 118 élevages.

Entretien avec Christine VALENTIN : (Présidente de la chambre d'Agriculture de Lozère).

« *l'agriculture de montagne constitue une vraie valeur en matière d'économie durable...*

On peut être optimiste parce que l'agriculture de montagne fait partie de l'équilibre du territoire. Quand on parle carbone, de réchauffement climatique, l'agriculture durable, nous sommes en avance. L'économie agricole montagnarde est basée sur la protection d'herbe et sur le bilan carbone, c'est très positif. Aujourd'hui, l'agriculture montagnarde est tout à fait en phase avec ce que veut le consommateur : un produit de qualité, une économie agricole qui préserve l'avenir et un endroit où il se plaît à aller en vacances. Ce que nous faisons constitue une vraie valeur en matière d'économie durable. Sauf que l'on arrive pas à faire reconnaître ce qui existe par l'Union européenne. »

Source : ANEM.

Embellie automnale des prix du lait et de la viande :

- le prix du lait a enfin dépassé les 300 € / 1 000 L pour atteindre 340 € / 1 000L en juillet dernier,
- les cours de broutards ont augmenté de 5 à 7 %.



La municipalité s'est prononcée par principe contre le CETA (traité entre l'Union Européenne et le Canada) : voici le texte de la motion votée :

- considérant que le CETA (accord commercial entre le Canada et l'Union Européenne) est entré en vigueur provisoirement le 21 septembre dernier, alors que 38 parlements nationaux et régionaux de l'Union Européenne n'ont pas encore approuvé cet accord,
- considérant que cet accord va favoriser l'exportation massive de bovins nord-américains (nourris aux hormones de croissance ou OGM) vers l'Europe,
- considérant le manque de précision concernant les échanges de fromages (quantité, qualité,...),
- considérant que des produits venus des États Unis pourraient également transiter par le CANADA, annonçant les prémices de TAFTA (Traité EU et UE).

Le conseil municipal exprime, à l'unanimité des membres présents, son opposition à l'application du CETA et du futur TAFTA, formule cet avis aux autorités de l'État et en informe les organisations agricoles départementales.

À noter qu'INTERBEV, (inter profession bétail et viande) a également dénoncé "l'incohérence" et le "manque d'ambition" du plan d'action gouvernemental face au CETA.

Le mot des associations :

ANCIENS COMBATTANTS

FNACA : le 52^{ième} congrès départemental s'est tenu le 15 octobre dernier à St Flour en présence de nombreux représentants des cantons.

COMMÉMORATIONS

Discours du Maire lors de la cérémonie du 8 mai 1945 :

« Bientôt cet anniversaire qui commémore la fin de la seconde guerre mondiale, n'aura plus de mémoire de vivants pour témoigner.

Alors il nous restera, plus que jamais, la nécessité de relire les écrits de ceux, qui ont vécu ce conflit de 1939-1945.

Certes l'histoire ne se renouvelle pas, mais les mauvaises racines sont là

pour créer de nouveaux conflits externes dans notre pays. Comme le déclarait le philosophe politique ANTONIO GRAMSCI : « en période de doute, de clair obscur surgissent les démons... »

Combien de fois ne vous ai-je pas dit devant ce monument, ou écrit sur le bulletin municipal, que la commune reste en quelque sorte le laboratoire où s'exerce la démocratie et la proximité sans arrière pensée. Le reconnaître, c'est affirmer que le pouvoir vient d'en bas et ne devrait pas être imposé d'en haut...

La présence devant ce monument est aussi un devoir de la municipalité, je m'y attache avec les anciens combattants de la FNACA. Votre présence est importante...même si vous pourriez être plus nombreux. La nation se vit en action, pas seulement en paroles...

*En tant que maire, je souhaite représenter une population respectant les principes républicains de **LIBERTÉ - ÉGALITE et FRATERNITÉ** : ainsi que ceux des droits de l'homme et vous êtes bien placés pour mesurer la fragilité de notre monde rural où la démographie baisse, où les services publics s'étiolent...*

Soyons fier d'être présent, ce 8 mai, comme nous le sommes les 19 mars et les 11 novembre. »

Extrait du message de l'U.F.A.C. du 11 novembre 2017.

« En ce jour, la France commémore le 99^{ième} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la terrible épreuve de la Première Guerre mondiale, cinquante-deux mois de combats meurtriers, de cauchemars, de privations, souffrances et deuils...

La France qui comptera... : 1 400 000 morts

740 000 invalides

3 000 000 de blessés

des centaines de milliers de veuves et d'orphelins »

ASSURER LE DEVOIR DE MEMOIRE :

Comme vous le savez, notre association s'attache à être présente à toutes les commémorations (8 mai, 19 mars et 11 novembre), et cela avec notre drapeau .

Afin de préparer l'avenir et assurer le devoir de mémoire envers les "enfants de Chaussenac morts pour la FRANCE", on souhaite trouver UN ou UNE jeune "porte drapeau".

Le ou les volontaires sont invités à poser leur candidature auprès de Pierre VANTAL : 04-71-69-01-07.



BIBLIOTHÈQUE

A la bibliothèque, c'est Noël avant l'heure !!! Jugez-en plutôt : la bibliothèque vient de se doter d'une vingtaine de nouveaux livres pour enrichir nos étagères...

Ces acquisitions sont possibles grâce à l'argent des cotisations annuelles de nos fidèles adhérents, et d'une généreuse dotation de la municipalité.

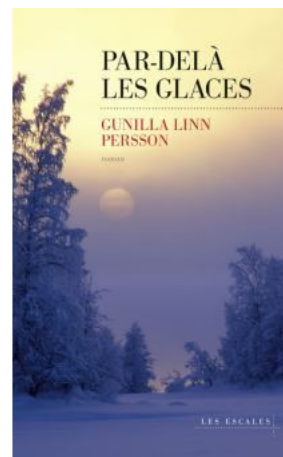
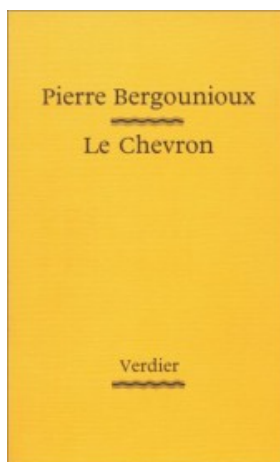
Venez vite découvrir toutes ces nouveautés, accompagnés si possible d'éventuels adhérents.

Rappel : 5 € l'adhésion à l'année avec accès à différents supports tels que livres, CD, CD roms, DVD... Nous n'oublions pas les enfants.

Pour enrichir notre offre de livres, nous vous proposons un système de prêt que nous aurons intitulé « **Coup de Cœur** ». Il s'agit de déposer à la bibliothèque des livres (autres que ceux de la biblio) que vous avez particulièrement aimés pour les partager avec d'autres (ces livres restent votre propriété bien sûr et peuvent être repris dès que vous le souhaitez). Vous pouvez aussi, à cette occasion, et autour d'un café, venir expliquer votre « Coup de cœur ».

Voici la liste des livres que nous avons achetés :

1. Passeurs de livres. Une bibliothèque clandestine au cœur de la Syrie - *MINOUI D.*
2. Le tout dernier été – *BERT A.*
3. Le monde ne tourne pas rond ma petite-fille – *MABROUK S.*
4. Le livre que je ne voulais pas écrire – *LARHER E.*
5. Temps glaciaires – *VARGAS F.*
6. Quand sort la recluse – *VARGAS F.*
7. Chaman – *FERMINE M.*
8. A la folie – *CELARIE C.*
9. Par-delà les glaces – *LINN P.*
10. La caresse des flocons – *ROBERTS N.*
11. Le choix des autres – *BOURDIN F.*
12. La lanterne des morts – *BOISSARD J.*
13. L'enfant aux yeux bleus – *STEEL D.*
14. L'espoir de belles aurores – *MALROUX A.*
15. La vie en son royaume – *SIGNOLS C.*
16. L'art de perdre – *ZENITER A.*
17. Bakhita – *OLMI-V*
18. Zabor – *DAOUD K.*
19. Le jour d'avant – *CHALANDON S.*
20. Nos vies – *LAFON M.H.*
21. Le chevron - *BERGOUNIOUX*



La bibliothèque sera fermée le 27 décembre 2017 : nous ne sommes que deux bénévoles pour assurer les permanences (nous étions quatre il y a peu encore ...). C'est pourquoi nous renouvelons notre appel à bénévoles supplémentaires. Il en va de la pérennité de la bibliothèque !!! Si besoin, les jours et horaires d'ouverture peuvent être modifiés.

Les bénévoles

ACCA

Rétrospectives de l'année 2017

L'année 2017 touchant à sa fin, le temps d'un bilan s'impose. Chaque année qui passe, nous apporte son lot d'événements et de mouvements chargés d'émotions. C'est ainsi que nous avons vu évoluer la composition de notre bureau, renouvelé en juin dernier. Ce fut l'occasion pour notre ami et dévoué trésorier Alfred Cellier de céder la main après moult années passées à la gestion administrative de l'ACCA. Sa rigueur, son abnégation, mais aussi son savoir, permis d'avoir une organisation sans faille durant toutes ces années.

Le jeune et volontaire Valentin Delbos relève le défi de prendre la difficile succession. Merci encore à toi Fred, nul doute que nous aurons encore besoin de ton aide en coulisse.

L'été arrivant, le concours de chiens d'arrêt fût reprogrammé, avec une nouvelle édition qui s'est tenue lors du week-end de la fête patronale. Même si cette année le nombre de participants et de chiens en compétition fût moindre, le spectacle sous un beau soleil était au rendez-vous. L'optimisme et l'énergie des bénévoles de l'organisation ainsi que l'implication de la population locale permis d'en faire une nouvelle fois une belle réussite.

Nous tenons aussi à remercier tout particulièrement les agriculteurs pour le prêt des terrains sans lesquels tout cela ne serait possible.

Septembre de retour, une nouvelle campagne de chasse s'est engagée, et c'est sous les clameurs enjouées des jeunes et des moins jeunes que le local des Pierres du Géant reprend vie en devenant ainsi au fil des ans un lieu de cohésion intergénérationnelle où le partage est de mise, dans les bons comme dans les moins bons moments. Des jeunes qui sont toujours plus nombreux, ce qui nous permet d'évaluer positivement du bon état de santé de notre ACCA.

Cette saison a vu aussi le retour "d'un jeune premier" en la personne bien connue de



Jean Vantal, qui après une année d'absence et de convalescence, nous fait le grand plaisir de son retour en validant un nouveau permis. Qu'il en soit ainsi encore longtemps.

Et voilà donc une saison qui prend fin, alors certes nous sommes bruyants souvent, nous dérangeons certainement parfois, notre passion n'est pas toujours comprise, mais malgré nos défauts inhérents à l'espèce humaine, nous avons en commun l'amour de notre terre et l'envie d'enrayer l'exode rurale en faisant vivre nos campagnes.

C'est pourquoi, toute l'équipe s'unit pour vous souhaiter une bonne fin d'année 2017 entouré de vos proches, autour d'un morceau de venaison ou autres mets festifs, ainsi qu'une bonne année 2018 à tous.

Amitiés des nemrods chausseacois.

GYM DOUCE et RYTHMIQUE

Venez découvrir la gym douce et rythmique... une séance d'essai est offerte. La licence, l'assurance et la cotisation coûtent 80 € à l'année. Les séances se déroulent à la salle des fêtes tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 18h45 à 19h15.

Cette activité est ouverte à tout public et tous âges.



Renseignements et inscriptions : Tél : 06-31-33-76-02

Club Inter-Ages

Le Club a comme de coutume organisé ses différentes manifestations tout au long de l'année qui ont débuté par le repas de printemps le 25 mars à Argentat avec une quarantaine de participants suivi du thé dansant de printemps avec l'orchestre Guy Loubeyre.

Notre sortie du 10 juin a permis de visiter le Musée du Veinazès, suivi du repas à Laguiole avec le fameux « Aligot » puis une visite de coutellerie.

La kermesse le 13 août s'est bien déroulée malgré la peine d'avoir perdu un pilier du Club depuis plusieurs années en la personne de Madame Picaronny.

Le 22 octobre le thé dansant a eu lieu toujours dans une bonne ambiance avec Sébastien Castanié.

Nous terminerons l'année avec le repas de Noël le 9 décembre à la salle des fêtes mais avec une pensée triste encore pour Madame Cabanes Jeanine qui nous a quitté aussi.

Une pensée très émue pour ses deux personnes et bonne fin d'année à tous.



Association du Patrimoine



Photo inauguration « Quoi de neuf ? » du 29 juillet 2017

Le samedi 12 août 2017 à 11h se sont réunis en assemblée générale les membres de l'Association Patrimoine de Chaussenac.

L'assemblée était présidée par M. Nicolas IVANOFF, les scrutateurs étaient M. Jean-Marie HALLU et M. Jacques KLEM.

Le président a présenté les activités de l'exercice écoulé :
sur le plan culturel :

Soirée théâtre, jazz, exposition de photographies "Quoi de neuf ?".

sur le plan patrimonial :

Installation et éclairage vitrail restauré représentant Monseigneur PAGIS, ancien évêque de Verdun originaire de Chaussenac et de Pléaux.

Approbation des comptes de l'Association

Les comptes de l'association ont été présentés à l'assemblée par le trésorier. Après discussion ceux-ci ont été approuvés par les membres de l'association, et le quitus plein et entier de sa gestion a été voté au bureau pour l'exercice.

Le bureau a été renouvelé comme suit :

Président : Nicolas IVANOFF

Trésorier : Jean-Michel HALLU

Secrétaire : Danièle DEGOUL-SAZOS

Il est rappelé que M. KLEM, Maire est président d'honneur.



Théâtre 2017

Perspectives pour l'exercice 2018/2019.

L'association souhaiterait continuer à contribuer financièrement à la restauration d'un retable de l'Église. Le Diocèse va être sollicité afin de solliciter une aide financière.

Il fut décidé de renouveler l'organisation des soirées théâtre et jazz en 2018.

Enfin une exposition va être préparée pour l'été 2018. Elle aura pour thème « les migrants du Cantal , plus particulièrement de la Xaintrie vers la Hollande, la Belgique, l'Espagne... du XVII siècle au XIX siècle » . Aussi, il est fait appel auprès de vous ou vos connaissances pour prêter tout document concernant ces époques (photos, objets, écrits,...)

Contact : ivanoffprof@gmail.com ou , mairie de Chaussenac.

Merci d'avance aux prêteurs...

* * * * *

L'Association du Patrimoine de Chaussenac a la tristesse de vous faire part du décès de Madame Sophie PONS-IVANOFF survenu le 18 novembre, à Paris dans sa 49^{ème} année. Madame Ivanoff, aux côtés de son mari Nicolas, président de l'Association, a contribué pendant de nombreuses années aux activités culturelles de Chaussenac. L'association tient à lui rendre hommage et à exprimer à sa famille le témoignage de sa profonde reconnaissance et de son affection.

Le bureau

* * * * *

PATRIMOINE – CULTURE - HISTOIRE

Texte extrait d'un livre rédigé par le poète félibrige cantalien, Raymond FOUR, édition 1913 : « CANSOUNS D'AUVERHO »

Lou piu-piu !

L'auzisse que fa piu ! piu ! piu !
Per aber ia libertàt.
Coumo l'ausèl pres dins un niu,
Moun cur crido que fa pietàt.

Le pépiement

Comme l'oiseau pris dans un nid,
Mon cœur crie à faire pitié :
Eh ! Je l'entends bien qui pépie - pour avoir la liberté !
Comme l'oiseau pris dans un nid - mon cœur crie à faire pitié.

* * * * *

Succès de l'exposition rétrospective de **Marcel MAZAR**, peintre contemporain (originaire de Brageac) :

Cette exposition qui regroupait plus de 100 œuvres au Musée d'Aurillac a reçu plus de 3 000 visiteurs.

En 1872...délibération pour une foire de bestiaux à Chaussenac :

Quelques extraits :

« Un membre du Conseil municipal a invité cette assemblée à demander une foire qui se tiendrait annuellement le deux mai au chef-lieu de la commune de Chaussenac.

Le Conseil municipal considérant que la commune de Chaussenac se trouve à peu près au centre du canton de Pléaux, qu'elle est située au milieu d'un pays riche et qui produit beaucoup d'élèves, considérant, que sa position très rapprochée de Xaintrie amènera pour ce pays un écoulement facile pour la vente des bestiaux et cela avec d'autant plus de raison que la commune de Chaussenac sera traversée dans quelques temps par le chemin vicinal de Mauriac à Rilhac-Xaintrie.

Considérant l'importance que prend chaque jour la vente des bestiaux dans notre pays, est d'avoir de demander une foire qui se tiendra chaque année le deux mai au chef-lieu de la commune ».

Nb : le maire de l'époque s'appelait LACHAZE.

Une histoire de migrant cantalien...



Une famille, descendant, d'un migrant cantalien est revenue récemment sur les traces de leur ancêtre à Marmanhac. Il s'agissait de Pierre BAYORT né à Marmanhac dans le village de Peruejols. Il a découvert le sud de l'Espagne pendant les guerres napoléoniennes. Il y est retourné 15 ans plus tard... séduit par le pays et par une rencontre qu'il avait eu avec Manuela GARCIA. Ils se marièrent en 1825 et eurent un fils : Juan. Aussi à Séville et dans le sud de l'Espagne, on peut trouver des descendants BAYORT, agriculteurs, professeurs d'Université, médecin, artiste et même matador...

Au temps des charbonniers...

Durant les XVIII, XIX et même début XX^{ième} (période de guerre) on pouvait rencontrer des charbonniers, vivant en pleine forêt, dans une hutte, surveillant leur foyer de production de charbon de bois... (jour et nuit et par tous les temps). Citons cette chanson datant de 1931-32 à partir d'une poésie d'André THEURIET et une musique de Léon PASQUIER.

« Né dans les bois, il veut mourir
Dans sa forêt aimée ;
Sur sa tombe, on viendra couvrir

Un fourneau de ramée ;
Le charbon cuira,
Et mon âme ira
Au ciel, avec la fumée

Il a la forêt pour maison
Et le ciel pour fenêtre ;
Ses enfants poussent à foison
Sous le chêne et le hêtre ;
Ils ont pour berceaux
L'herbe et les roseaux
Et le rossignol pour maître »

Comice agricole

Nous sommes un des rares comices d'échelle communale à organiser ce concours annuel. Cela est dû à l'engagement d'une petite équipe de bénévoles et au succès rencontré par la Fête du PAIN du mois de juillet. Cette fête permet à la fois de créer un événement festif rural, qui rayonne bien au delà de notre commune, mais de dégager aussi les moyens financiers nécessaires à l'organisation du comice d'octobre. Vous trouverez ci-dessous quelques clichés illustrant cette manifestation (*dont les photographies communiquées aimablement par Christian Juge*).

Le bureau.



80 BOUGIES POUR L'USC...

Comme le temps passe vite, à peine avons-nous eu fêté et comme il se doit les 80 ans de notre club ; déjà nous voilà repartis dans le tourbillon d'une autre saison.



Mais avant d'évoquer cette nouvelle campagne 2017-2018 revenons à cette journée du 24 juin.

Comme les précédents anniversaires beaucoup d'anciennes "gloires" de l'USC avaient fait le déplacement et certaines d'entre elles, n'avaient pas hésité à "avalier" de nombreux kilomètres, pour être à ce rendez-vous.

Quelle journée ! Belle journée ! Souvenirs et anecdotes ont alors fusé devant le verre de l'amitié et pendant la dégustation de la cuisse de bœuf.

Avant d'éliminer quelques calories sur le parquet, nos convives ont pu en prendre plein les yeux avec l'embrassement du STADE de "LA CROIX du BUIS".

80 ans après l'USC est toujours debout, n'est-ce pas le plus beau des cadeaux que nous pouvions offrir à tous ces anciens chaussonnais ?

Sans transition revenons à cette saison 2017-2018 qui a repris depuis quelques mois. Notre équipe occupe la 1^{ère} place de sa poule en championnat et vient de se qualifier en Coupe Barrès pour disputer un autre tour et espérons que ce ne sera pas le dernier.

Le 16 décembre aura lieu le traditionnel arbre de Noël et nul doute le "Barbu" fera preuve de beaucoup de générosité pour tous les enfants de l'USC.

Je ne vois plus grand chose à rajouter. Je sais certaines et certains en attendent un peu plus, alors je vous promets que sur le prochain article il y aura un scoop, je ne peux en aucun cas le révéler dès à présent. Je vous demanderai seulement d'être patient. Il est vrai qu'en cette période nous n'avons pas grand chose à nous mettre sous la dent.

Pourquoi pas vous le raconter maintenant ! Non ça ne serait pas raisonnable ! Je suis sûr que quelques mauvaises langues vont penser et dire : « Il ne savait pas quoi raconter ! » bref, c'est décidé je n'en dirai pas plus. Sans plus attendre je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et plein de bonnes choses pour 2018.

Christian



Un exemple d'engagement et de bénévolat

Ce 24 juin fût aussi l'occasion pour Xavier Dayral de remettre à André Brousse un trophée venant aussi récompenser 42 années de fidélité à l'USC, en tant que joueur puis dirigeant.

En 1975, « Dédé » prenait sa première licence, homme de couloir, véritable poison des défenses. Il fit souvent trembler les filets adverses et offrir de nombreux « caviars » à ses coéquipiers.

En 1981, il faisait partie de l'excellent groupe de joueurs vainqueurs de la Coupe Combourieu.

Après avoir prématurément raccroché les crampons, il s'investit dans l'arbitrage et officie encore aujourd'hui à la touche ou au milieu du pré.

Bravo à toi « Dédé », 42 ans c'est pas une paille !